

Qualit
ANC

Journée d'information

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

mardi 10 mars 2020 | Brégnier-cordon

graie



Confédération Confi-ANC-e



Sommaire

Avant-propos ----- 3

Programme de la conférence ----- 4

Ouverture de la conférence et présentation de la Charte Qualit'ANC
Elodie BRELOT, Graie ----- 6

Le PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC – et les perspectives
pour l'ANC
Elodie BRELOT, Graie -----12

LUTTER CONTRE LA SINISTRALITE EN ANC

Le devoir de conseil : quel partage de responsabilités entre le SPANC et
le concepteur ?
Franck WANERT, Expert judiciaire du SYNABA -----15

Table ronde : ANC et sinistralité, état des lieux et expertise
Alexandre DECOUT, ATANC LB&OM
Philippe BOST, CNATP 01
Christine VEYRET-BERARD, Présidente du SYNABA
Sylvain POUDEVIGNE, Cerib
Ludovic SERRAILLE, SNEA
Alain CHOSSON, CLCV
Expert : Frédéric HENRY, AQC----- 21

Repenser l'agrément et aller plus loin dans la qualité produit en ANC
Sylvain POUDEVIGNE, Cerib----- 28

DEMARCHES D'AMELIORATION, EVOLUTIONS METIERS ET EXPRESSION DES DIFFICULTES : RETOURS D'EXPERIENCES DE PROFESSIONNELS DE L'ANC ET TEMPS D'ECHANGES

Professionnel de la conception : retour sur 5 ans d'études de sol pour
l'ANC
Christophe PERRIER, Mad'eo ----- 32

Professionnels de la réalisation : retour sur une mutualisation des
moyens et une mise en réseau au sein d'une coopérative d'artisans
Philippe BOST, CNATP 01 ----- 36

Professionnels de la vidange en ANC : cadre réglementaire et retours
d'expériences
Betty CAVALIE, CLARI (excusée)
Alban RAIMBAULT FNSA ----- 40

SPANC : faire du transfert de compétences une opportunité pour
organiser la montée en compétences du service ANC
Nicolas CARROT
Thomas ROUX, SPANC EBER ----- 47

Avant-Propos

Contexte

L'Assainissement Non Collectif est (et restera !) une **réponse adaptée et pertinente pour traiter les eaux usées en habitat dispersé**, tant d'un point de vue technique, économique qu'environnemental. Il doit pour cela être confié à des **professionnels qui interviennent en complémentarité et accompagnent l'utilisateur pour assurer une offre de qualité** couvrant la conception, la mise en œuvre, l'entretien et le contrôle des installations.

Le Graie œuvre depuis 1996 pour accompagner les professionnels de l'ANC dans une démarche d'amélioration continue des savoirs et pratiques : animation d'un réseau régional, organisation de journées techniques et passerelles avec les travaux du PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC. Afin de faire réseau entre les différents professionnels et d'être plus proactif et opérationnel, le Graie anime depuis 2018 la charte **Qualit'ANC - charte interdépartementale pour un ANC de qualité**. La charte regroupe aujourd'hui 85 adhérents et ne cesse d'étendre son rayon d'action.

Objectifs

Cette journée a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de l'ANC :

- **De prendre connaissance des dernières actualités sur la thématique** (réglementaires, institutionnelles...)
- **D'obtenir des clés pour améliorer le service rendu aux usagers**
- **De rencontrer les autres acteurs du territoire, intervenant en lien avec l'ANC**

Organisateurs et partenaires

Journée organisée par le Graie, en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC.

Cette rencontre bénéficie du soutien des signataires de Qualit'ANC - Départements et organisations professionnelles.

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire est partenaire de l'évènement.

Programme

09h30 Accueil

09h50 Ouverture

Ugo TAMBELLINI, Maire de Brégnier-Cordon
Elodie BRELOT, Graie

10h00 Le PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC – et les perspectives pour l'ANC

Elodie BRELOT, Graie

LUTTER CONTRE LA SINISTRALITE EN ANC

10h20 Le devoir de conseil : quel partage de responsabilités entre le SPANC et le concepteur ?

Franck WANERT, Expert judiciaire du SYNABA

10h50 Table ronde : ANC et sinistralité, état des lieux et expertise

Alexandre DECOUT, ATANC LB&OM
Philippe BOST, CNATP de l'Ain
Christine VEYRET-BERARD, SYNABA
Sylvain POUDEVIGNE, Cerib
Ludovic SERRAILLE, SNEA
Alain CHOSSON, CLCV
Expert : Frédéric HENRY, AQC

12h00 Repenser l'agrément et aller plus loin dans la qualité produit en ANC

Sylvain POUDEVIGNE, Cerib

12h30 Signature officielle de la charte Qualit'ANC par l'Agence Qualité Construction

12h30 Déjeuner

DEMARCHES D'AMELIORATION, EVOLUTIONS METIERS ET EXPRESSION DES DIFFICULTES : RETOURS D'EXPERIENCES DE PROFESSIONNELS DE L'ANC ET TEMPS D'ECHANGES

14h00 Professionnel de la conception : retour sur 5 ans d'études de sol pour l'ANC

Christophe PERRIER, Mad'eo

14h30 Professionnels de la réalisation : retour sur une mutualisation des moyens et une mise en réseau au sein d'une coopérative d'artisans

Philippe BOST, CNATP 01, Loïc BERGER, Berger TP

15h Pause

15h30 Professionnels de la vidange en ANC : cadre réglementaire et retours d'expériences

Alban RAIMBAULT FNSA, Betty CAVALIE, CLARI (excusée)

16h SPANC : faire du transfert de compétences une opportunité pour organiser la montée en compétences du service ANC

Nicolas CARROT, Thomas ROUX, SPANC EBER

16h45 Conclusions

17h Fin de la journée

SUPPORTS D'INTERVENTIONS

Ouverture de la conférence et présentation de la charte Qualit'ANC

Elodie BRELOT, Graie



Vocation

Accompagner les gestionnaires de l'eau

PUBLICS

- Professionnels et chercheurs
- Échelle régionale, nationale et internationale
- Formalisation des connaissances, échanges, diffusion de l'information, transfert



Une association scientifique et technique rassemblant plus de **300 adhérents !**



Thématiques

4 domaines d'expertise

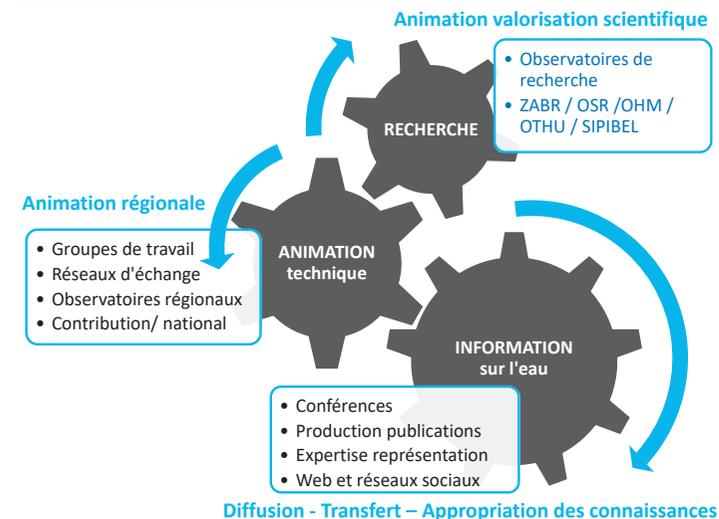


- Mieux lier **Aménagement et gestion de l'eau**,
 - promouvoir des solutions alternatives de gestion des eaux pluviales
 - maîtriser l'impact des rejets sur les milieux
 - accompagner le transfert des compétences eau et assainissement
- Mieux **gérer les milieux aquatiques** en intégrant toutes leurs dimensions (acteurs et usages, fonctionnement et écologie, ...)
- Mieux intégrer **les risques pour la santé** dans la gestion de l'eau et de l'assainissement (micropolluants)
- **L'assainissement** : mise en œuvre et évolution de la réglementation et réponses techniques

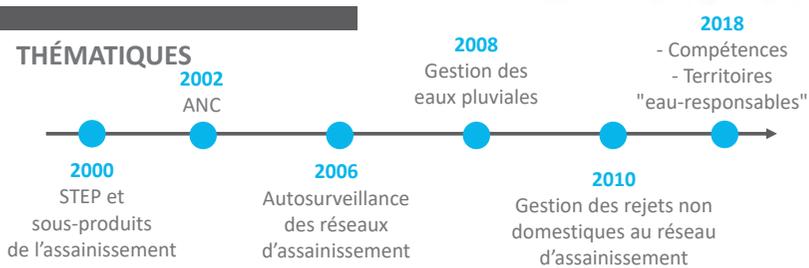


Modes d'action

3 grands volets d'action



Animation régionale et réseaux d'échange



FONCTIONNEMENT

- Groupes de travail, production de documents
- Rencontres régulières (*chaque groupe a son propre fonctionnement*)
- Mise en ligne d'informations
- Liste d'échanges internet
- Remontée d'information / Ministères



Le Graie et l'ANC

Assainissement non collectif

- 1996 - Conférences départementales puis régionales
- 2002 - Réseau des acteurs publics
- 2007 - Observatoire des SPANC
- 2013 - Animation mise à jour tableau des filières agréées
- 2014 - Ouverture du réseau aux entreprises et à leurs représentants
- 2017 : Charte ANC



Qualit ANC

CHARTRE INTERDEPARTEMENTALE POUR UN ANC DE QUALITE



www.qualitanc.org



Une charte interdépartementale : pourquoi ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Vocation

- Amélioration/maintien qualité ANC
- Place de l'ANC dans l'assainissement de nos territoires
- Satisfaction des usagers

Echelle interdépartementale cohérente pour les entreprises

3 objectifs fondamentaux

- Intégrer l'ensemble des corps de métier pour un **ANC performant** et un **service de qualité à chaque étape**
- **Valoriser** les entreprises ayant de **bonnes pratiques** et permettre aux **SPANC**, et à leurs **usagers**, de s'appuyer sur une **liste de professionnels** apportant des **garanties**
- **Améliorer** et **harmoniser** les pratiques



Le fruit d'un travail collaboratif

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Les signataires

- Organisations professionnelles
- Partenaires institutionnels
- Représentants des usagers
- Représentants des SPANC
- Départements (déjà 5 engagés !)

Comité de suivi



Quel intérêt à adhérer ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Entreprises	SPANC
Faire valoir ses compétences adhésion = garanties vérifiées par un collectif de professionnels	Faire valoir son engagement pour un service de qualité
Se démarquer en faisant figurer votre entreprise dans la liste des adhérents, largement diffusée.	Améliorer l'accompagnement des usagers en bénéficiant d'outils mutualisés
Monter en compétences et en connaissances : accès facilité aux informations techniques, réglementaires...	
Rejoindre un réseau interdépartemental d'acteurs engagés pour l'ANC favorisant les échanges interprofessionnels	



Un réseau interprofessionnel Qui est invité à adhérer ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

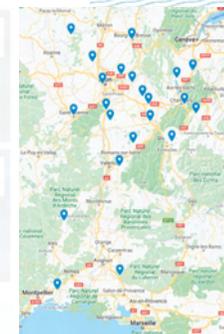
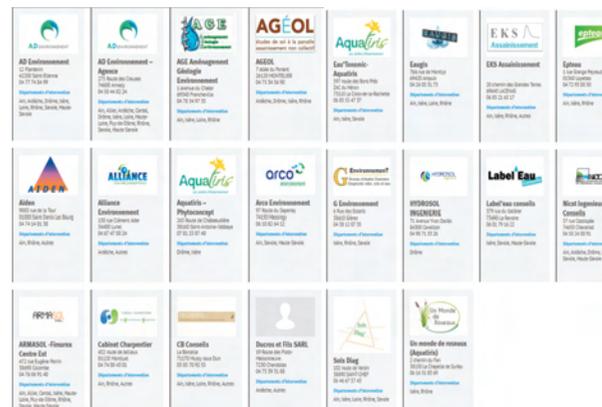
- **Les entreprises**
 - Conception - Bureaux d'Etudes
 - Installation - TP, Installateurs
 - Entretien - Vidangeurs/Entreprises d'entretien/maintenance
 - **Les SPANC**
 - Contrôle
 - Accompagnement / communication
 - Autres compétences optionnelles
 - ...
- ➔ réseau ANC interprofessionnel



Pour une conception de qualité

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- 32 demandes / 23 adhérents / 2 en cours d'instruction





Pour une mise en œuvre de qualité

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- 25 demandes / 14 adhérents / 1 en cours d'instruction

A grid of logos for various water treatment companies, including: Air Assainissement et Environnement Services, Berger Travaux, CAUREL BTP, COULTON T.P., SAS Brestois et St..., L&F, DELCOM Concept TP, Entropie nouvelle, M.T.P.F., RAMBAUD TP, S&L BEAUD TP, S&L BUIFFI TP, S&L SARRY NICOLAS TP, SAS Frait Travaux, and others. A map of the region is also included.



Pour un entretien et une vidange de qualité

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- 10 entreprises + 21 agences adhérentes

A grid of logos for various water treatment companies, including: AECI, ALP Assainissement, AMI Assainissement, ART Eau, Techniserve, Thierry Chevreux Assainissement SAS, CLARI, Franche Comté Assainissement, SARP Centre Est, Suez RV OSIS Sud-Est, and others. A map of the region is also included.



Pour un service public ANC de qualité

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

21 demandes - 18 adhérents

A grid of logos for various water treatment companies, including: BièvreS&C, BUGEYSUD, Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre, Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre, Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre, Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre, and others. A map of the region is also included.



La charte = Un faire-valoir Démarez-vous ! graie

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

A screenshot of the interactive map showing adherence locations. The map is overlaid with a grid and various markers indicating adherence points across the region.

A screenshot of the 'Charte Qualit ANC - Les adhérents' website. The page displays a list of adherent companies and agencies, including: AD Environnement, AECI, AGE Aménagement Géologie Environnement, Aiden, and others. The page also features a search bar and navigation options.

Qualit ANC logo with 'ACTEUR ENGAGE' and 'Bonne de confiance' text. The logo is circular and features the text '2018 2019' and '2020 2021'.



La charte : pour une montée en compétence Les actions 2019 2020

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Animation de la charte

- SPANC : le règlement de service et sa diffusion
→ Réunion d'échange, juin 2019
 - Les assurances décennales :
→ contrôle et accompagnement systématique
 - Ouverture de la charte aux entreprises d'entretien/maintenance
 - Information et temps d'échange
→ Conférences annuelles
→ Newsletter - Information 1 à 2 / an
- Rayonnement et information
- Travail avec l'AQC
 - Participation préparation PANANC3



CHARTE
INTERDEPARTEMENTALE
POUR UN ANC DE QUALITE



→ Faites valoir la charte !

www.qualitanc.org



Le Programme

Mardi 10 mars 2020	9h50	Ouverture : Ugo TAMBELLINI, Maire de Brégnier-Cordon
	10h00	Le PANANC : Elodie BRELOT, Graie
Lutter contre la sinistralité en ANC		
		Le devoir de conseil : Franck WANERT, Expert judiciaire du SYNABA
		Table ronde : ANC et sinistralité, état des lieux et expertise
		Entrée en matière :
		- Frédéric HENRY, AQC
		- Alexandre DECOU, ATANC LB&OM
		- Alain CHOSSON, CLCV
		Repenser l'agrément ANC : Sylvain POUDEVIGNE, Cerib
Signature de la charte Qualit'ANC par l'AQC		
	12h45	Déjeuner
Démarches d'amélioration, évolutions métiers		
		Professionnel de la conception : Christophe PERRIER, Mad'eo
		Professionnels de la réalisation : Philippe BOST, CNATP 01
		Professionnels de la vidange : Betty CAVALIE, CLARI (excusée), Alban RAIMBAULT, FNSA
		SPANC : SPANC EBER Nicolas CARROT, Thomas ROUX
	17h00	Fin de la journée

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC – et les perspectives pour l'ANC

Elodie BRELOT, Graie



Le PANANC Plan d'actions national pour l'ANC et perspectives

Elodie Brelot, Graie

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnyer-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Le PANANC Plan d'actions national pour l'ANC

- **Historique :**
 - 1^{er} plan d'actions de 2009 à 2013,
 - 2nd de 2014 à 2019.
 - 3^e en cours d'élaboration
- **Le PANANC 2 avait pour grands objectifs de :**
 - Améliorer l'application de la réglementation
 - Rendre les dispositifs d'ANC plus fiables-durables et compréhensibles
 - Donner une plus grande visibilité du secteur au monde industriel
 - Assurer la professionnalisation des acteurs de l'ANC



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

Le PANANC 2 - BILAN Plan d'actions national pour l'ANC

Connaissance et fiabilité de la filière

A1 – Observatoire de l'ANC

- Nouveaux indicateurs dans Sispea
- Indicateurs obligatoires et non obligatoires
- En fonctionnement pour le bilan 2019

A2 – Suivi in situ de l'ANC

- Groupe National Public (GNP) de suivi in situ
- Etude coordonnée par IRSTEA
- Suivi 2011-2016 - Publication 2017



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

Le PANANC 2 - BILAN Plan d'actions national pour l'ANC

Plusieurs Groupes de travail – plusieurs publications pour accompagner les professionnels

1- Accompagnement des SPANC

- Pour les SPANC : guide d'accompagnement (2014) ;
- Fiches outils d'aide au contrôle
- Référentiel d'emploi et de compétence en ANC
il vise à établir une base commune de formation pour les contrôleurs SPANC et des fiches de poste



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

Le PANANC 2 - BILAN Plan d'actions national pour l'ANC

2- Accompagnement des usagers

- Les questions à se poser ;
- Comment faire une demande de devis ;
- Modèle de devis.

3- Accompagnement des entreprises

- Règles et bonnes pratiques à l'attention des installateurs;
- Référentiel d'emploi et de compétences concepteurs ;
- Référentiel d'emploi et de compétences installateurs.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le PANANC 2 - BILAN Plan d'actions national pour l'ANC & Actualités réglementaires

- **Carnet numérique du logement**
→ Disposition rejetée par le conseil d'état
- **Révision arrêté prescriptions techniques en cours**
- **Projet de loi 3D (relations Etat / collectivités):
Décentralisation Différenciation et Déconcentration
= Dématérialisation de l'agrément pour les vidangeurs**
→ Intégrer le renseignement du bilan de suivi annuel dans la
procédure dématérialisée ?
- **Projet de loi de simplification de l'action publique :**
→ Agréments des filières délivrés directement par les
organismes notifiés

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

PANANC 3 - LA SUITE Plan d'actions national pour l'ANC

- **Décisions en juin 2020**
- **Proposition de GT avec 4 entrées thématiques :**
 - GT Règlements
 - GT Economie circulaire
 - GT SPANC
 - GT Procédure d'agrément
- **A priori quelques thématiques phares :**
 - Révision de l'arrêté contrôle,
 - étude sur le filtre à sable 2.0,
 - caractérisation des eaux ménagères,
 - modèle économique des SPANC

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

PANANC - LA SUITE Plan d'actions national pour l'ANC

Autres sujets à porter ?

- **Moyens pour favoriser la réhabilitation en cas de vente :**
mobilisation implication des notaires
- **Cahier d'entretien dématérialisé**
- **Développer l'ACV en ANC**
- **REUT des eaux usées traitées**
- **Infiltration des eaux usées traitées :**
rappel de l'obligation réglementaire, systématiser

→ **Toutes les suggestions seront les bienvenues !**

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil : quel partage de responsabilités entre le SPANC et le concepteur ?

Franck WANERT, Expert judiciaire du SYNABA



LE DEVOIR DE CONSEIL

Quel partage de responsabilités entre les acteurs

(Bureau d'études – SPANC – Entreprise de travaux)

Franck WANERT

Docteur en Géologie

Expert près la Cour Administrative d'Appel de Lyon

Cour d'Appel de Dijon

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Le devoir de conseil en ANC

Les différents acteurs de l'assainissement ont le devoir de conseil à l'égard du Maître d'Ouvrage

Cette notion de conseil a été érigée par la jurisprudence elle est à la fois très vaste mais quelque peu nébuleuse

En tant qu'homme de l'art, le professionnel de l'assainissement est obligé, dans le cadre de sa mission et uniquement dans ce cadre, d'aviser le maître d'ouvrage chaque fois qu'il identifie un risque susceptible d'engendrer un préjudice pour ce dernier, ou un tiers. Son avis est informatif, préventif ou correctif.



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quels sont les acteurs ?

Les principaux :

Le Maître d'Ouvrage ⇒ L'utilisateur

Le Concepteur Maître d'Oeuvre ⇒ Le bureau d'études

(mission de conception et/ou mission de réalisation)

Le Contrôleur ⇒ Le S.P.A.N.C.

Le Réalisateur ⇒ L'Entreprise de travaux

L'Entreprise d'entretien et de maintenance

Mais aussi :

Le Fabricant

Le Distributeur



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs relations ?

Le bureau d'études, l'entreprise de travaux et l'entreprise d'entretien et de maintenance sont liés au Maître d'Ouvrage par:

Un contrat de louage d'ouvrage

Le S.P.A.N.C. est lié au Maître d'Ouvrage par:

Des dispositions réglementaires

Le fabricant et le distributeur ne sont pas liés directement au maître d'ouvrage

Ces relations confèrent à chacun des acteurs, dans la limite de leur mission, des droits et des obligations, qui doivent être impérativement

CONTRACTUALISÉS



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs obligations ?

Pour le bureau d'étude et l'entreprise de travaux leur responsabilité décennale doit être couverte par un contrat d'assurance spécifique.

Pour l'ANC cette assurance est **OBLIGATOIRE**

La responsabilité décennale des acteurs prend effet à compter de la réception avec ou sans réserve des travaux

Pour activer cette responsabilité, il faut que les désordres n'aient pas été visibles au moment des opérations de réception et qu'il y ait impropriété à destination.

La responsabilité du fabricant et celle du distributeur peut être recherchée avec les **E.P.E.R.S.** car ces acteurs ne sont pas liés au Maître d'Ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage.



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs obligations ?

La notion de devoir de « Conseil » que chaque acteur du projet, doit à son client et aux autres acteurs, inclus, également, deux autres notions souvent passées sous silence et qui sont:

Le devoir d'information

Le devoir de mise en garde

L'application pratique de ces devoirs nécessite une concertation efficace entre les différents acteurs, pour optimiser le projet et éviter l'apparition de désordres, qui pourraient déboucher sur une procédure judiciaire.

Il n'y a rien de plus dommageable que des acteurs qui agissent chacun dans leur coin, sans concertation.



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs obligations ?

Dans un premier temps, le Bureau d'études et le SPANC doivent travailler en concertation

La mission de conception du bureau d'étude se concrétise par:

« un rapport d'étude à la parcelle qui décrit les caractéristiques de cette parcelle, le projet qu'elle supporte et la filière que le BET propose de retenir, en précisant les conditions de sa mise en œuvre »

La mission de contrôle du SPANC se concrétise par:

« un document de contrôle établissant si nécessaire soit, dans le cas d'un projet d'installation, les modifications à apporter au projet pour qu'il soit en conformité avec la réglementation en vigueur soit, dans le cas d'une installation existante, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ; »



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs obligations ?

On s'aperçoit que les limites de chacune de ces missions sont très proches et peuvent se chevaucher si l'on n'y prête pas attention.

On pourrait résumer les rôles de chacun de la manière suivante:

Le bureau d'études appréhende les aspects techniques

Le SPANC appréhende les aspects réglementaires

Ce partage n'exclut pas leurs échanges pour optimiser le projet afin de présenter au Maître d'Ouvrage un projet abouti et concerté

Ainsi le devoir d'information, de mise en garde et de conseil sera pleinement rempli



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs obligations ?

Ensuite, l'entreprise de travaux devra mettre en œuvre les préconisations du bureau d'études et les faire contrôler par le SPANC.

A l'issue de ce contrôle du SPANC l'entrepreneur devra

IMPERATIVEMENT

Organiser les opérations de réception des travaux.

A l'occasion de cette réception, il fournira au Maître d'Ouvrage un dossier de récolement comprenant les notices des systèmes mis en œuvre et un plan de récolement



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Proposition

Je propose que, dans le cadre de sa mission le SPANC assujettisse la délivrance de son avis de contrôle favorable à :

- La remise par l'entreprise de travaux de son attestation d'assurance décennale
(Le bureau d'étude ayant joint son attestation d'assurance décennale à son rapport d'étude à la parcelle)
- La remise du procès verbal de réception signé par les parties



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Quelles sont leurs obligations ?

Enfin l'entreprise d'entretien maintenance doit elle aussi, intervenir de manière contractuelle, afin de préciser les limites de sa mission.

L'entretien maintenance ne consiste pas uniquement dans les opérations de vidange.

J'attire l'attention du Maître d'Ouvrage sur la recommandation de tout ou partie des acteurs, de souscrire, pour certains systèmes, un contrat d'entretien.

Trop souvent, le Maître d'Ouvrage néglige cette recommandation

Or, si ce contrat n'est pas souscrit, les garanties peuvent être « de facto » remises en cause, en cas de désordre



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

La réglementation

Pour conclure, je voudrais dire que les imprécisions cultivées dans la réglementation, sont le terreau de futures procédures, dont l'issue est parfois ravageuse.

Ces imprécisions ne facilitent pas les relations entre les divers acteurs et ne concourent en aucun cas, à rassurer l'usager.

Parmi le grand nombre de problèmes qui pourraient être évoqués, je retiendrai deux exemples:

**Les rejets au milieu hydraulique
Et la fosse d'accumulation à vidanger**



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

La réglementation

Les rejets au milieu hydraulique

C'est l'exemple type du flou, entretenu par la réglementation, qui la décrédibilise complètement.

Pourquoi ne pas définir le milieu hydraulique alors que depuis des années, chacun propose sa définition et s'interroge?

Pourquoi les SPANC n'appliquent-ils que très rarement la réglementation?

Dans les secteurs où l'étude n'est pas obligatoire, des SPANC et des entrepreneurs affirment péremptoirement « *qu'il y a des argiles* » pour autoriser le rejet, sans vérifier qu'il n'est pas possible d'infiltrer les EU traitées, que le réseau est capable de les absorber (capacité, unitaire...), ou qu'aucune servitude n'existe...

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

La réglementation

Les rejets au milieu hydraulique

Ainsi, on fait une généralité d'une mesure qui doit rester exceptionnelle.

Je rappelle que pour pouvoir être autorisé, le rejet doit être justifié dans une étude particulière.

Dans bien des cas, on assiste à une vaste mascarade.

Mais, lorsque le dossier vient devant une juridiction judiciaire, la responsabilité des acteurs est recherchée par l'expert, qui ne peut, alors, qu'informer le magistrat, du non respect de la réglementation.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

La réglementation

La fosse d'accumulation à vidanger

Ce problème, apparu récemment, commence à se répandre.

Ce n'est bien évidemment pas de l'ANC, puisque les canalisations de transport sont remplacées par un camion.

Les effluents sont stockés temporairement, avant de rejoindre, pour leur traitement, la station communale, ou intercommunale.

Souvent, il s'agit d'une fosse septique bricolée et curieusement, il n'y a pas d'agrément pour ces matériels, alors qu'il existe des produits spécifiques.

Cela permet de minimiser fortement le coût des travaux, de ne pas payer la taxe d'assainissement et d'avoir un prix de l'eau minoré.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

La réglementation

La fosse d'accumulation à vidanger

Des habitations individuelles commencent à être équipées de ce type d'installation.

En cas de procédure judiciaire, ce qui, à ma connaissance, est très rare, car les causes de pannes et de dysfonctionnement ont peut de chance de se produire sur un simple ouvrage de stockage, l'expert ne manquera pas de souligner ces incohérences.

Il semblerait que la future réglementation ait un peu mieux défini les contours du recours à ce type d'installation, qui ne doit être réservé, qu'à des utilisations saisonnières et temporaires.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le devoir de conseil en ANC

Je vous remercie pour votre attention



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Table ronde : ANC et sinistralité, état des lieux et expertise

Entrée en la matière :

Frédéric HENRY, AQC / Alexandre DECOUT, ATANC LB&OM / Alain CHOSSON, CLCV

Discussion :

Alexandre DECOUT, ATANC LB&OM

Philippe BOST, CNATP 01

Christine VEYRET-BERARD, Présidente du SYNABA

Sylvain POUDEVIGNE, Cerib

Ludovic SERRAILLE, SNEA

Alain CHOSSON, CLCV

Observation / prévention / communication + missions spécifiques



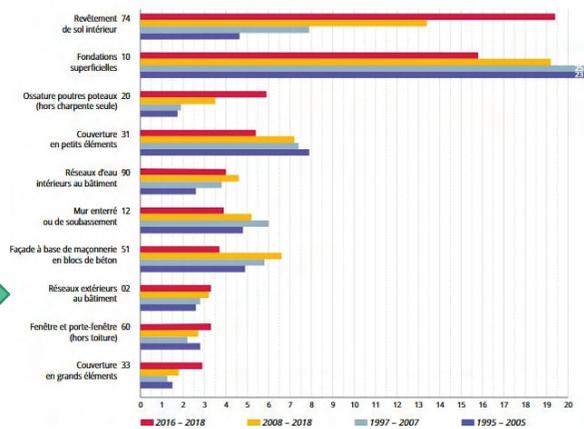
Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Exemple de données

OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DE LA CONSTRUCTION 2019

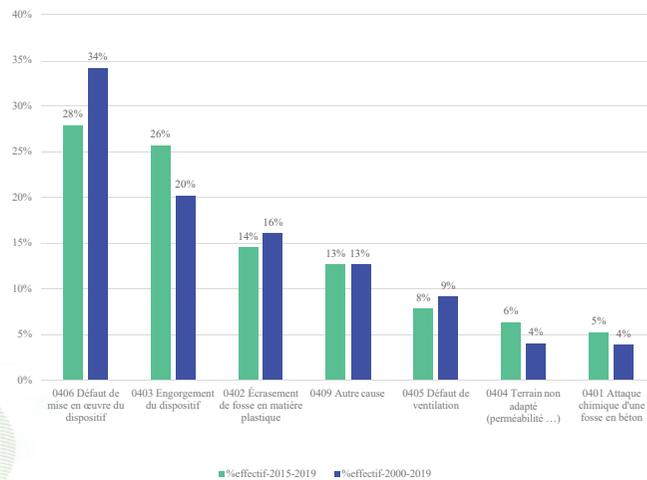
MAISONS INDIVIDUELLES

Répartition en % du coût total



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Quelques causes de pathologies



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Des constats

- Mauvaise évacuation des eaux usées dans le sol (colmatage, sol...)
- Odeurs (ventilation,...)
- Engorgement (entretien,...)
- Détérioration (produits,...)



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Des bonnes pratiques

- Étude de sol
- Choix du produit
- Compétences de l'installateur
- Conseil d'entretien et de maintenance



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Des aspects juridiques à connaître

- Le devoir de conseil du sachant
- La présomption de responsabilité (civile décennale)
- L'obligation d'assurance :
 - le « CAP »,
 - la technique non courante
 - la « LPS »
- La réception et les garanties



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



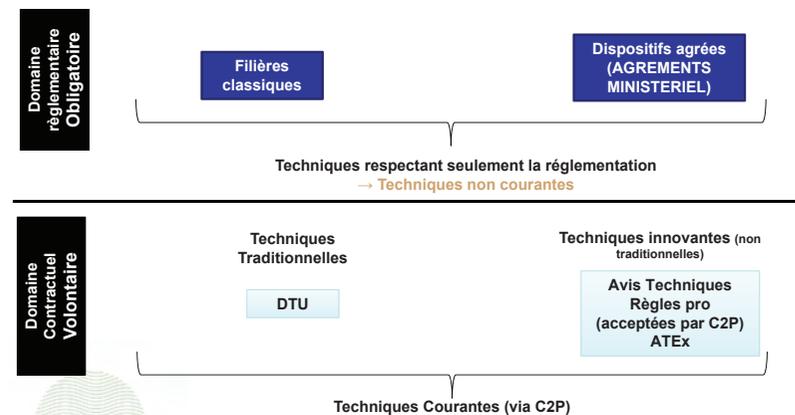
Entrée en matière -2- Sinistralité en ANC



Alexandre Decout
Président de l'ATANC LB & OM
Chargé de mission SPANC
CC Chateaubriand Derval

Conférence organisée par le GRAIE à Brégner-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit ANC

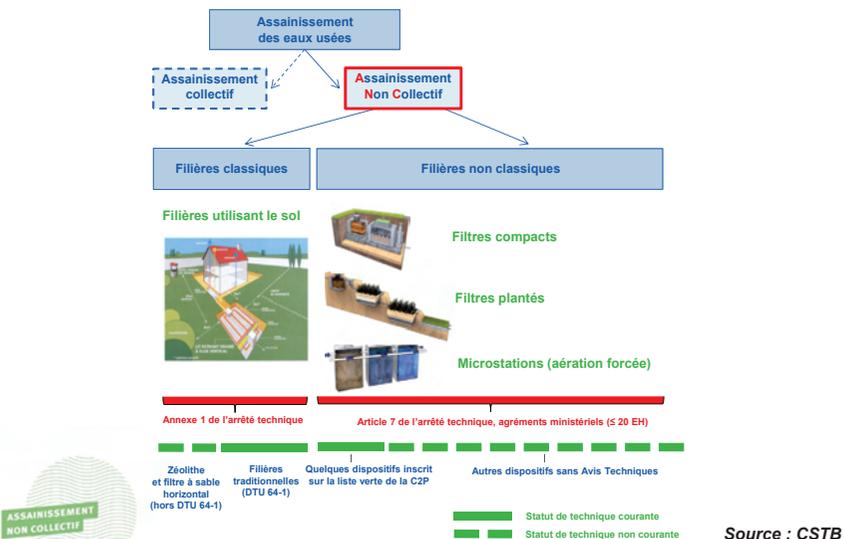
Distinguer le domaine réglementaire du contractuel



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Source : Abdel Lakel - CSTB

Technique courante/non courante en ANC



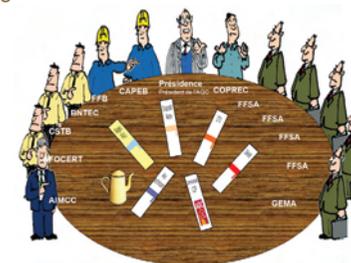
Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Techniques courantes

- C2P Commission Prévention Produits mis en œuvre
 - C2P commission au sein de l'AQC (Agence Qualité Construction)
 - Examine les techniques (sinistralité potentielle par famille technique, le plus souvent) :
 - => Sans risque -> liste verte
 - => Risque aggravé détecté -> mise en observation

→ Impact direct sur l'assurabilité des techniques

<http://listeverte-c2p.qualiteconstruction.com>



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Exemples de sinistres rencontrés sur le terrain

Type de sinistre	Origine possible du sinistre				
	Fabrication du produit	Lors de la maîtrise d'œuvre en conception	Lors de la mise en œuvre	Lors de la vidange par un professionnel agréé	Absence d'entretien/ Utilisation inadaptée par l'utilisateur
Ecrasement de l'ouvrage par le toit					
Ecrasement de l'ouvrage par les parois latérales					
Fissure dans l'ouvrage					
Poussée d'Archimède					
Problème de répartition					
Mise en charge des tranchées d'épandage					
Colmatage prématuré du média filtrant					
Corrosion					
Affaissement des canalisations / Mauvais écoulement					
Étanchéité des cloisons					
Panne d'un élément constitutif de l'ouvrage (pompe, surpresseur, aérateur,...)					

Source : « Sinistralité en Assainissement Non Collectif – De la réglementation aux règles de l'art, retours d'expériences et recommandations » TSM n°7/8 2018 BRIANT & AI.

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



Entrée en matière -3- Et l'utilisateur ?

Alain Chosson
 coordinateur du réseau ANC
 CLCV
 association de consommateurs et usagers



Conférence organisée par le GRAIE à Brégner-Cordon (01)
 en partenariat avec les signataires de la charte Qualit ANC



Mise sur le marché des produits

Sylvain Poudevigne



Responsable Ingénierie et Méthodes
CERIB (Organisme notifié)

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Conception et aide au choix des installations d'ANC

Christine Veyret-Berard



Présidente du Synaba
Gérante de CB Conseil Assainissement

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Réalisation et pose des installations d'ANC

Françoise Despret, Présidente de la CNATP

Philippe Bost,

Secrétaire général de la CNATP de l'Ain



Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Entretien et vidange des installations d'ANC

Ludovic Serraille,

SNEA - Vice-Président Assainissement

SUEZ RV OSIS SUD EST

Responsable technique et commercial



Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Contrôle des installations d'ANC



Alexandre Decout, Président de l'ATANC LB & OM
Chargé de mission SPANC CC Chateaubriand Derval

Conférence organisée par le GRAIE à Brégner-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



Les propriétaires d'installation d'ANC



Alain Chosson,
coordinateur du réseau ANC
CLCV

Conférence organisée par le GRAIE à Brégner-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Table ronde : ANC et sinistralité, état des lieux et expertise Les conclusions de nos échanges

- Importance de bien connaître la chaîne d'acteurs et de la respecter
- Ne pas outrepasser ses compétences (risque d'engager sa responsabilité sur un domaine sans l'expertise qui va avec)
- Quelques précautions permettent d'éviter la plupart des sinistres
- Pour être vertueux, il est important de travailler ensemble et de connaître les missions de chacun
- En tant que sachant, vous avez un devoir de conseil



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Repenser l'agrément et aller plus loin dans la qualité produit en ANC

Sylvain POUDEVIGNE, Cerib



Repenser l'agrément et aller plus loin dans la qualité produit en ANC

Sylvain POUDEVIGNE - CERIB

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01) en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Le marquage CE

Champ	fosses septiques dispositifs de traitement (préfabriqués)
Statut	obligatoire
Responsabilité	fabricant
Évaluateur	laboratoire notifié détermine les performances du produit - essais
Document	déclaration de performances établie par le fabricant
Intérêt	mêmes caractéristiques déclarées pour toutes les marques
Limite	aucun seuil de performances

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CERIB Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Le marquage CE

Déclaration de Performances disponible avec le produits

Déclaration de performances
N° 1234

Déclaration de performances
N° 5678

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<p>1. Code d'identification unique du produit type</p> <p>2. Usage(s) prévu(s)</p> <p>3. Fabricant</p> <p>4. Marque</p> <p>5. Nom du fabricant</p> <p>6. Nom du fabricant</p> <p>7. Performances déclarées</p>	<p>1. Capacité de traitement (litres/jour)</p> <p>2. Rendement de traitement (%)</p> <p>3. Rendement de traitement (%)</p> <p>4. Rendement de traitement (%)</p> <p>5. Rendement de traitement (%)</p>	<p>EN 12266-1</p> <p>EN 12266-2</p>

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CERIB Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

L'arrêté prescriptions ANC

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES MÉTIERS DU CLIMAT

Champ	installations ANC : • article 6 : filières traditionnelles -> obligation de moyens • article 7 : dispositifs agréés -> obligation de résultats et documentaires
Statut	obligatoire
Responsabilité	chacun des acteurs
Évaluateur	Spancs (sur le terrain)
Documents	portail interministériel de l'ANC
Intérêt	fixe les règles de prescriptions ANC

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CERIB Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Les agréments de dispositifs Avis et communications

AVIS DIVERS
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Champ	dispositifs de traitement (filtres compacts, plantés, microstations)
Statut	obligatoire
Responsabilité	ministères de l'Écologie et de la Santé
Évaluateur	organismes notifiés
Documents	<ul style="list-style-type: none"> avis d'agrément guide destiné à l'utilisateur
Intérêt	fixe des critères et des seuils sur les caractéristiques du marquage CE
Limites	<ul style="list-style-type: none"> pas de seuil sur des caractéristiques autres que celles du marquage CE évaluation initiale et documentaire

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

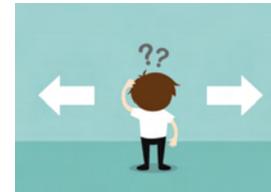
CERIS Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 - Brégny-Cordon (01)

Les agréments de dispositifs

Les limites des agréments :

Conclusion de l'étude IRSTEA (suivi in-situ)



→ Besoin de restaurer la confiance

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CERIS Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 - Brégny-Cordon (01)

Les agréments de dispositifs

Les conséquences de l'étude IRSTEA :

☐ Travaux de révision de la réglementation (en projet)



- Période de validité des agréments
- Exploitation plus robuste de performances épuratoires
- Aucune vidange durant les essais de 10 mois

☐ Apparition de labels de produits (ex Aquaplus)

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CERIS Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 - Brégny-Cordon (01)

Les labels de produits



Champ	dispositifs de traitement (filtres compacts, plantés, microstations)
Statut	volontaire
Responsabilité	fabricant
Évaluateur	organisme de qualification d'entreprises
Document	label ou trophée
Intérêt	fixe des critères et des seuils
Limites	engagements propres aux fabricants

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CERIS Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 - Brégny-Cordon (01)

La certification qualité



Champ	fosses dispositifs de traitement (filtres compacts, plantés, microstations)
Statut	volontaire
Responsabilité	organisme de certification
Évaluateur	organisme de certification
Document	attestation de certification
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> critères et des seuils qualité au-delà de la réglementation critères vérifiés par tierce partie évaluation continue évaluation <i>in-situ</i>

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

CERIS
Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

La certification qualité

La marque 



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

CERIS
Expertise concrète

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Professionnel de la conception : retour sur 5 ans d'études de sol pour l'ANC

Christophe PERRIER, Mad'eo



Professionnel de la conception: retour sur 5 ans d'études de sol pour l'ANC

PERRIER Christophe - Bureau d'études MAD'EO

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnyer-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Problème de dénomination mission

- Confusion du public sur la dénomination « étude de sol »
- En géotechnique : étude de fondations – sondages à la pelle + essais pressiométriques avec moyens matériels lourds – devenue obligatoire dans les zones de classification de risque géotechnique – risque élevé pour le bâtiment – nécessite une qualification
- En eaux usées : étude de filière d'assainissement individuelle - sondages + infiltromètres – risque moindre pour le bâtiment Proposition : dénommer les études eaux usées

Etude de filière autonome eaux usées



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

Déroulement d'une étude de filière

- RDV sur place avec le client au moins en réhabilitation
- Réalisations de 3 fosses pour tests à environ 80cm de profondeur
- Sondages calibrés + poses d'infiltromètres
- Infiltrations sans mesure pour saturation (0 à 3h)
- Mesures précises de l'infiltration + levés topo sommaire si nécessaire (réhabilitation)
- Replis du matériel
- Dépouillement des données terrain : plan topo + vitesses d'infiltration + nature des sols
- Etude de la filière en fonction du projet du client



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

Difficultés de réalisation d'un étude de filière Rappels sur choix de filières conformes aux arrêtés

- $I > 500 \text{ mm/h}$ (sables) : filtre à sable drainé + rejet superficiel ou infiltration
- $200 < I < 500 \text{ mm/h}$: lit d'épandage pour tenue terrassement
- $30 < I < 200 \text{ mm/h}$: tranchées d'épandage classiques
- $15 < I < 30 \text{ mm/h}$: filtre à sable non drainé par sol de substitution
- $10 < I < 15 \text{ mm/h}$: filtre à sable drainé + rejet superficiel ou infiltration
- $I < 10 \text{ mm/h}$: filtre à sable drainé + rejet superficiel ou infiltration dans couche favorable plus profonde par puits



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

Difficultés de réalisation d'une étude de filière Problème sur prestations de terrain

- **Site pressenti pour installations :**
 - Problème de maîtrise d'œuvre des travaux de filières
 - Problème de compétences chez les architectes et les maîtres d'œuvre maison
 - Problème de méconnaissance du site par les propriétaires
- **Test à réaliser :**
 - Forte disparités mesures à interdistances faibles
 - Influence possibles de structures souterraines existantes invisibles
 - Prestataires de terrassement – indépendance
 - Choix de la profondeur des tests
 - Influence conditions climatiques



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Difficultés de réalisation d'une étude de filière Choix de filières – Besoin de déroger aux arrêtés

- $I > 500 \text{ mm/h}$ (sables) : filtre à sable drainé + rejet superficiel ou infiltration = filtre à sable non drainé
- $200 < I < 500 \text{ mm/h}$ = sables : pas partout – Nord Isère : matrice argileuse avec galets : $I > 200 \text{ mm/h}$ et bonne tenue – possibilité de tranchées classiques
- $30 < I < 200 \text{ mm/h}$:
 - tranchées d'épandage classiques – surfaces nécessaires énormes (au minimum $3 \times 15 \text{ m}$ soit surface $4 \times 16 \text{ m}$)
 - souvent impossible en réhabilitation et de + en + difficile en construction
 - remplacement par filtre à sable moins étendu
 - Report vers filière compacte même en construction



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Difficultés de réalisation d'une étude de filière Choix de filières – Besoin de déroger aux arrêtés

- $10 < I < 15 \text{ mm/h}$:
 - Traitement par le sol impossible mais infiltration possible
 - Filtre à sable drainé + infiltration = Filtre à sable non drainé agrandi pour évacuation du débit de pointe
- $I < 10 \text{ mm/h}$:
 - Traitement par le sol et infiltration impossible
 - Quid si pas de rejet superficiel possible ou infiltration impossible
 - Proposition : filtre à sable non drainé + rejet dans noue de stockage/infiltration sans eau apparente



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Difficultés de réalisation d'une étude de filière Choix de filières – Besoin de déroger aux arrêtés

- **Distances réglementaires**
 - Interdiction à moins de 35m d'un puits AEP
 - Restrictions de filières si enjeux exposés
- Filtre à sable drainé + infiltration = Filtre à sable non drainé agrandi pour évacuation du débit de pointe



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Difficultés de réalisation d'un étude de filière Conclusions

- Difficultés de connaissances du monde souterrain = garantie de fonctionnement d'une filière à 100% impossible même si tous les intervenants travaillent correctement – responsabilité en cas de dysfonctionnement ?
- Dialogue bureau d'études – SPANC obligatoire tout au long de l'étude : choix techniques mesures – choix filières – validation dérogations - affichage nécessaire dans étude pour ne pas perdre l'historique décisionnel



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Professionnels de la réalisation : retour sur une mutualisation des moyens et une mise en réseau au sein d'une coopérative d'artisans

Philippe BOST, CNATP 01



Coopérative et ANC

Loïc Berger, BERGER TP

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC



« L'homme est un loup pour l'homme »

Plaute 250 avant JC



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



Concurrence et compétition

Un modèle naturel ?



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



Extrait « Ethologie Cognitive »

Coopérer pour atteindre un objectif commun

La chasse et la défense d'un territoire prennent la forme d'actions collectives chez certains grands mammifères comme les carnivores sociaux. La question qui se pose est de savoir si ces cas de coopération résultent de comportements individuels spontanés ou d'actes exécutés par des individus qui partagent un but commun et comprennent les différents rôles des partenaires engagés (Tomasello et Call 1997).



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



Extrait « Le monde science et eco »

- ❑ **Les hommes gagneraient beaucoup à prendre exemple sur les bonobos !**
- ❑ En effet, il semblerait que ces singes partagent volontairement leur nourriture avec un tiers, mais encore plus facilement s'il y a un échange social avec ce dernier.
- ❑ "Cela peut nous sembler fou, mais les bonobos préfèrent partager avec des inconnus [plutôt qu'avec leurs amis], explique Brian Hare, professeur d'anthropologie de l'évolution à l'université de Duke. Ils essayaient ainsi d'étendre leur réseau social. »



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



De la compétition à la coopération

- La coopération est la collaboration opportuniste entre différents acteurs économiques qui, par ailleurs, sont des concurrents.
- Conserver son intégrité tout en partageant certaines ressources avec des concurrents choisis
- Il s'agit de collaborer avec certains de ses concurrents pour tenter de capturer un bénéfice commun.
- Pour des raisons de coûts, de niveau de concurrence du marché et/ou de compétences, se regrouper devient l'alternative raisonnable.



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



Une coopérative pourquoi

Stratégie commerciale (chasse)

Marché plus important, différents (gibiers)

Lisser les à-coups de l'activité (accroître son réseau)

Sur activité des uns sous activité des autres (partage)

Optimiser la gestion des ressources (matérielle et humaines)

Investir dans du matériel non présent dans la coop
mutualiser pour une com plus efficace



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



Coopérative A.A.E.S.

LES BESOINS

Réseaux d'artisans : « Créer des dispositifs ou des structures permettant de coordonner les chantiers : réseaux d'artisans, coordonnateurs... »

« Les approches commerciales en réseau de professionnels basées sur le volontariat paraissent prometteuses dans la réponse des attentes des ménages » (Source : RENOSCOPE 2006)

Structure à service global intégrant plusieurs corps de métiers : « De nouvelles formes d'entreprises du bâtiment à service global ou englobant plusieurs corps de métiers complémentaires pourraient aussi voir le jour ou se développer » (Source : RENOSCOPE 2006)



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



Coopérative A.A.E.S.

LES ENJEUX

Commerciaux

Être rapidement capables de proposer une offre globale qui regroupe les compétences de plusieurs corps de métiers

Rendre identifiable cette « capacité » d'apporter une approche et une compétence globale

Répondre à la « massification des marchés » marchés globaux (publics) pour des opérations de réhabilitation d'ANC

Economiques

Se regrouper c'est faire baisser les coûts, améliorer la productivité et la rentabilité des membres du groupement.

Se regrouper c'est aussi partager des services mutualisés (études, conception, commerciaux...), pouvoir investir dans de nouvelles technologies et/ou matériel et faire ainsi baisser ses coûts.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



Coopérative A.A.E.S.

La Coopérative de Travaux Publics facteur de développement de l'Entreprise

Développer mon activité ANC et/ou la préserver

En bénéficiant de la force d'un réseau (formation, veille réglementaire, échange et retour d'expérience, outil de communication...)

En obtenant des conditions tarifaires avantageuses (groupement d'achat)

En vous adjoignant la compétence d'électriciens, plombiers, paysagistes pour proposer une offre globale

Rentabiliser l'utilisation de votre matériel

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Se grouper pour rester indépendant

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



AAES en chiffres

2019 CA de 520 000 euros

21 entreprises :

11 TP

1 Maçon

2 Electriciens

2 Plombiers

3 Paysagistes

1 Poseur d'enrobé

2 charpentiers



-3 Partenariats BE

- 1 Partenaire Vidanges

- Plus de 50 installations réalisées de 5 à 50 EH

- Une Couverture territoriale élargie (ain, nord isère, val de saone, beaujolais)

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Professionnels de la vidange en ANC : cadre réglementaire et retours d'expériences

Alban RAIMBAULT FNSA
Betty CAVALIE, CLARI (excusée)



La vidange en ANC, cadre réglementaire et retour d'expérience

Alban RAIMBAULT

Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la maintenance industrielle (FNSA)

Conférence organisée par le GRAIE à Brégnyer-Cordon (01) en partenariat avec les signataires de la charte Qualit ANC

LA FNSA

Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la maintenance industrielle



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

LA FNSA Quelques chiffres



- 600 entreprises et établissements en France;
- 12 000 salariés;
- 1,2 Mds de CA;
- 80% de TPE/PME;
- 1 convention collective.



Une fédération dynamisée par l'implication de ses adhérents:

- 6 Commissions interprofessionnelles
 - ANC – Sociale & Formation - QUALITASS – Technique et Sécurité (obturateurs, guide) – Valorisation & Attractivité (vidéos Métiers) – Amiante

4 permanents

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

LA FNSA Les services



Informations

1. Veille réglementaire et normative;
2. Notes juridiques, sociales, et techniques;
3. Échanges d'informations.



Conseils

1. Conseils juridiques et sociaux (application convention collective...);
2. Recommandations techniques (matériel, sécurité, ...), travaux conjoints avec l'INRS;
3. Défense de la profession (lobbying, distorsion de concurrence, ...).



Communication

1. Annuaire national des adhérents;
2. Stand et interventions lors d'événements professionnels : Salon ANC et CGLE: Assainissement, Déchets, Sécurité, Amiante...;
3. Site Internet – Réseaux sociaux (twitter, LinkedIn, Facebook...).



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnyer-Cordon (01)

La réglementation en vigueur



Arrêté du 7 Septembre 2009



- Procédure d'agrément;
- Annexe 1: Pièces à fournir pour obtenir l'agrément;

Renouvellement

- l'agrément est prolongé jusqu'à notification de la décision préfectorale **si la demande a été transmise au préfet au moins 6 mois avant la date de fin de validité de l'agrément initial.**

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

La réglementation en vigueur



Arrêté du 7 Septembre 2009



- Annexe 2: Informations contenues sur le Bordereau de suivi des MV.

INFORMATIONS A NOTER

- Volet remis au centre de traitement **ne mentionne pas les coordonnées du propriétaire ni de l'installation;**
- Signatures et conservation 10 ans;
- Contrôle inopiné.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Le Bilan d'activité



- Nombre d'installations par commune et quantité totale de matières correspondantes;
- Quantité de matières dirigées dans les différentes filières;
- Moyens humains et matériels;

Annexe:

- Attestation responsable filière de traitement (quantité de matière);

- **Avant le 1^{er} avril et à conserver 10 ans.**

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

Publicités et annonces commerciales



Une seule formule autorisée!

« Agréé par l'Etat pour l'activité de vidange et de prise en charge du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif - se reporter à la liste des personnes agréées sur le site internet de la préfecture »

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



BON A SAVOIR



LE DEVOIR DE CONSEIL

- Prestations, devis, coût (TVA, collecte, traitement) dégradations éventuelles du dispositif;
- En cas d'anomalie constatée: informer et consigner dans le bordereau de suivi (ou le carnet d'entretien);
- Préconiser un entretien régulier pour la pérennité du dispositif;
- Remise en eau; ⚠
- Electromécanique (Autorisation et habilitation). ⚠

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)



SE FORMER ET S'INFORMER



SE FORMER

- Disposer d'un personnel formé aux règles de l'art liées à l'entretien et à la vidange des dispositifs d'ANC ainsi qu'aux mesures d'hygiène et de sécurité;
- Organiser l'accès à la connaissance et en suivre les évolutions (Norme NF P16-008).

S'INFORMER

- Identification du dispositif au préalable;
- Se référer à l'étude de conception ou rapport SPANC;
- Consulter le guide d'utilisation;
- Contacter l'installateur/le distributeur/le fabricant.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

LES OUTILS



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

SINOE



- **Site de gestion des déchets pour les collectivités sous l'égide de l'ADEME**
- **Cartographie des site de traitement par déchet (solide, liquide, dangereux) et par secteur d'activité (assainissement) autour de VOUS**
- **Partenariat FNSA-ADEME pour une mise à jour régulière**



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Evolution vers une version mobile

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégner-Cordon (01)

LES PROS DE L'ANC



- 3 ENTITES: **FNSA** (SNEA et SYNABA) – **CNATP** – **IFAA**
- 1 CONVENTION en 2017 (étude à la parcelle, réception des travaux, entretien)
- 1 SITE INTERNET: PEDAGOGIE ET PROFESSIONNEL (répertoire des professionnels par territoire)
- STAND COMMUN AU SALON DE L'ANC
- DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS



Les pros de l'assainissement non collectif

Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

Les chartes ANC



DIALOGUE INFORMATIONS AMELIORATION CONTINUE



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



QUALITASS



Qualification délivrée par la FNSA depuis 2003



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



QUALITASS



Les objectifs sont :

- Structurer la profession
- Engager les adhérents dans une démarche de progrès
- Reconnaître les **PROFESSIONNELS**

répondant aux exigences en matière de :
Qualité
Sécurité
Environnement



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)



QUALITASS



Pour l'entreprise, c'est :

- Démontrer son organisation
- Prouver son professionnalisme
- Donner confiance à ses clients
- S'améliorer en permanence



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégny-Cordon (01)



QUALITASS



Les raisons qui vous inciteront à enclencher la démarche QUALITASS:

- La préoccupation de « santé/sécurité du personnel » est de plus en plus sensible;
- Le Chef d'entreprise a l'obligation de prendre les mesures de mise en sécurité de son personnel;
- Une organisation Qualité – Sécurité – Environnement efficace protège le chef d'entreprise pour les questions juridiques et pénales.

Quand il est possible de démontrer que tout le nécessaire a été fait en amont d'un incident, la responsabilité du chef d'entreprise est amoindrie (ou minimisée).



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégny-Cordon (01)



QUALITASS



OBTENTION

Sur dossier (auprès de la FNSA)

(Questionnaire et pièces justificatives administratives et techniques) à fournir)

Par équivalence

(pour les titulaires ISO 9001/18001 et MASE/UIC ...)



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégny-Cordon (01)



QUALITASS



ATTRIBUTION

La commission d'attribution se réunit 3 à 4 fois par an pour étudier les dossiers QUALITASS

POUR UNE PERIODE DE 3 ANS

LE SUIVI

Audit de contrôle durant la période d'attribution par un tiers indépendant



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégny-Cordon (01)



MERCI DE VOTRE ATTENTION!

Alban RAIMBAULT, chargé de mission
Ludovic SERRAILLE, Vice-président SNEA, Délégué
régional Centre-Est

- **01.48.06.98.45/06.98.18.88.51**
- alban.raimbault@fnsa-vanid.org
- www.fnsa-vanid.org
- **@FNSA_VANID**



Journée d'information assainissement non collectif - 10 mars 2020 – Brégnier-Cordon (01)

SPANC : faire du transfert de compétences une opportunité pour organiser la montée en compétences du service ANC

Nicolas CARROT, SPANC EBER
Thomas ROUX, SPANC EBER



SPANC : faire du transfert de compétences une opportunité pour organiser la montée en compétences du service ANC

Nicolas CARROT – Eaux d'Entre Bièvre et Rhône

Thomas ROUX – Eaux d'Entre Bièvre et Rhône



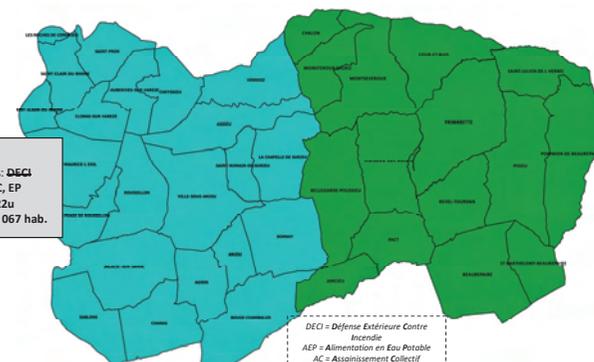
Conférence organisée par le GRAIE à Brégnier-Cordon (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Etat des lieux



Contexte

- La CC EBER créée le 1^{er} Janvier 2019 suite à la fusion de deux communautés de communes (CC Pays Roussillonnais et CC Territoire de Beaurepaire).
- Prise de la compétence Assainissement au 1^{er} Avril 2019 puisque déjà exercée par CCPR.
- Prise de la compétence Eau Potable au 1^{er} Janvier 2020 .
- Convention de mise à disposition du personnel et de facturation pour la période 2019 afin de faciliter le transfert des compétences eau & assainissement.



Les différents SPANC

SPANC CCPR :
965 installations
Taux conformité ~ 69%

1 ETP technique mutualisé ANC/AC
1 ETP administratif



SPANC SMEDV :
3800 installations
Taux conformité ~ 48%

1 ETP technique 100 %ANC
2 ETP techniques mutualisés ANC/AC

SPANC SIEB :
135 installations
Taux conformité ~ 83%

Prestation de service



Les compétences

	SIEB	CCPR	SMEDV
Compétences obligatoires			
Contrôle conception	~	~	x
Contrôle bonne exécution	~	x	x
Contrôle vente	x	x	x
Contrôle périodique	x	x	x
Compétences optionnelles			
Entretien	~	~	x
Réhabilitation	~	x	x
D 302.0	100	120	140
Périodicité de contrôle	7	4 et 6	7

✓ Un SPANC élémentaire de deux communes qui exerce les compétences obligatoires en prestation de service public

✓ Un SPANC intermédiaire qui exerce les compétences obligatoires + la compétence réhabilitation

✓ Un SPANC avancé qui exerce toutes les compétences

✓ Des périodicités différentes : 4 – 6 – 7 ans



Les tarifs

	Avant		
	SIEB	CCPR	SMEDV
Coût du contrôle périodique (€ HT)	140 (20 €/an)	72 à 108 (18 €/an)	126 (18 €/an)
Coût contrôle projet neuf (€ HT)	300	240	107
Coût contrôle projet réhabilitation (€ HT)	300	Gratuit	82
Coût contrôle vente (€ HT)	155	72	86
Après EBER			
Coût du contrôle périodique (€ HT)	126 (18 €/an)		
Coût contrôle projet neuf (€ HT)	240		
Coût contrôle projet réhabilitation (€ HT)	240		
Coût contrôle vente (€ HT)	72		

✓ Une tarification différente : 3 redevances annualisées mais à des coûts différents en fonction de la périodicité

✓ Coûts de contrôles de conceptions/exécutions et ventes hétérogènes

➔ Harmonisation de la périodicité et des tarifs délibérés rapidement par les élus



Le projet du nouveau SPANC intercommunal

✓ Projet de service : rédigé et proposé par le personnel des différents SPANC après analyse des fonctionnements de chacun. Vision collective et commune du sujet.

✓ Niveau de service à atteindre élevé avec le maintien et la mise en place de l'ensemble des compétences sur le nouveau territoire.

✓ Positionnement rapide des élus sur la thématique ANC.

✓ Validation du projet par la direction et les élus => démarrage des groupes de travail sur cette thématique (Règlement de service, tarifs, accord cadre entretien, réhabilitation, dimensionnement du service, harmonisation des documents...)

✓ Groupe de travail restreint avec association des personnes clés sur ces sujets.



Evolution du service



Les moyens humains

❖ Plusieurs fonctionnements possibles :



Du personnel « multitâches » à la fois technique et administratif.

Non retenu car :

- Perte de temps pour les ETP techniques ;
- Charge de travail des ETP déjà importante ;

❖ Evolution du service retenue à ce jour

	SIEB	CCPR	SMEDV	CCBER
ETP Technique	0	0,5	2,5	3**
ETP Administratif	0	0,5	0,1	1

* 1 ETP mutualisé avec service contrôle assainissement collectif



Du personnel « spécialisé » avec des ETP techniques et des ETP administratifs à disposition des abonnés de tout le territoire

Choix retenu car :

- Nouveau logiciel abonné (gestion des RDV, relance...);
- Mutualisation des ETP administratifs avec les autres services ;
- Un seul point d'entrée pour le service ;
- Gestion des agendas partagés ETP techniques ;



Les moyens techniques

Afin de pousser les investigations chez le particulier :

- Mutualisation des deux caméras (dont une à tête rotative) ;
- Mutualisation des deux génératrices de fumée sur le territoire ;
- Mutualisation d'outils terrains (colorants, canne hauteur de boues, bandelettes azote...).



Harmonisation des documents

- Mise à jour de la base de données abonnés (*suppression des doublons et ajout des abonnés oubliés*)
 - Rédaction d'un nouveau règlement de service en collaboration avec la CLCV. Consultation en cours auprès de la CCSP car EPCI > 50 000 Habitants ;
 - Périodicité unique (7 ans) pour l'ensemble du territoire hormis dans les zones sensibles où elle est de 4 ans ;
 - Systématisation des contrôles de conception et mise en place d'un formulaire de conception unique ; Etude de sol obligatoire pour le neuf et la réhabilitation.
 - Modèle de convention de rejet au réseau d'eaux pluviales pour les communes où la compétence est intercommunale ;
- Réflexion : faire valider les autorisations de rejet par les techniciens SPANC en concertation avec le service « eaux pluviales ».*
- Mise en place d'un carnet d'entretien EBER à destination des usagers ;
 - Harmonisation des courriers ;
 - Harmonisation des formulaires terrains et des rapports : *en attente de la solution SIG*



Un SIG performant

Une réflexion globale a été lancée sur le choix du SIG avec pour mérite d'avoir pris en compte la thématique ANC.

• Etat actuel des SIG :

Deux systèmes cohabitent actuellement :

- Un logiciel métier dédié aux services des eaux pour 20 communes avec module ANC avec liaison base abonnés/SIG ;

- Un webSIG communautaire multi-métiers sans module métier ANC pour 15 communes, mais avec couche thématique ANC avec fiches d'informations des installations en place ;

- Absence de SIG pour 2 communes.

✓ Choix d'une solution commune pour l'ensemble du territoire.
Réflexion en cours

✓ Outil d'aide à la décision (projet assainissement collectif, eaux pluviales,...).

✓ Permet d'avoir une vision d'ensemble du parc ANC et d'intégrer d'autres éléments utiles aux techniciens (ressources en eau, zones sensibles, réseau eaux pluviales, urbanisme, aléa...)

✓ Génération des courriers, rapports, bilans...



13



La compétence « réhabilitation »

• Une compétence bien en place depuis 2016, 266 réhabilitations réalisées ou à venir en partenariat avec l'AERMC et/ou le Département de l'Isère ;

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'installations	30	95 + 35	35	51	inscriptions en cours



• Choix de maintenir et d'étendre cette compétence à l'ensemble du territoire en respectant les critères d'éligibilité (*ex: programme ouvert uniquement aux communes rurales*) ;

• Continuer d'exercer cette compétence en M.O. privée.

14



La compétence « réhabilitation » : intérêt de la mise en œuvre de cette compétence en maîtrise d'ouvrage privée

- Proposer une solution économique et efficace aux particuliers ;
- Accompagner l'utilisateur sans pour autant lui donner une solution clé en main ;
- Permettre à l'ensemble des petites et moyennes entreprises du secteur de travailler sur ce territoire rural (BE & BTP) ;
- Augmenter le renouvellement du parc ANC ;
- Valoriser le service.



La compétence « entretien »

- ❖ Compétence effective sur une large partie du territoire (20 communes) depuis 2016.
- ❖ Plus de 500 vidanges réalisées par l'intermédiaire du SPANC.

Nouvelle consultation lancée en début d'année 2020 (accord cadre à bon de commande).

Fonctionnement :

- Présence d'un bon de commande à disposition des usagers ;
- Le SPANC centralise l'ensemble des demandes ;
- Prestation d'entretien classique sous 60 jours OU d'entretien urgent sous 36 h ;
- Le prestataire organise ses tournées et transmet facture + bordereau de suivi des prestations au SPANC ;
- Le service met à jour sa base de données et refacture la prestation aux usagers avec transmission du bordereau de suivi.

16



La compétence « entretien » : intérêt de la mise en œuvre de cette compétence

- Proposer une solution économique et efficace aux particuliers ;
- Garantir la traçabilité des matières de vidange issues des ANC jusqu'à leur élimination et le traitement de celles-ci sur une station d'épuration performante ;
- Respecter le « SCHEMA DEPARTEMENTAL DE GESTION DES MATIERES DE VIDANGE ET AUTRES DECHETS DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ISERE » qui a pour objectif d'organiser de manière cohérente la gestion des déchets à l'échelle du département (3 STEU sur secteur EBER) ;
- Optimiser la circulation des camions sur notre territoire ;
- Valoriser le service.



Les actions à venir...

- Réunion avec les secrétaires de mairies pour information sur l'assainissement non collectif et fournir un premier niveau d'information aux usagers (*notamment pour les dossiers de conception*) ;
- Bilan de l'ensemble du parc ANC par commune avec envoi aux nouveaux élus communaux pour les sensibiliser à cette thématique ;
- Mise à jour de documents support pour la réalisation des travaux ANC en lien avec le service communication ;
- Poursuivre la réflexion puis mise en place d'un SIG performant à l'échelle du territoire ;
- Mise à jour du site internet de la communauté de communes avec le nouveau règlement de service.



Conclusion

Oui, le transfert de compétences a été une opportunité pour organiser la montée en compétences du SPANC avec l'adhésion immédiate des élus.

Le personnel a un rôle moteur à jouer dans l'organisation et le développement généralisé du service.

Il doit être force de proposition pour développer un service de qualité, avec un renforcement de sa capacité d'action pour ne pas avoir simplement un rôle de « contrôle ».

Ne pas négliger les moyens humains car les missions sont nombreuses et certaines sont chronophages (*exemple : suivi et relance des ventes après 1 an*).

Disposer des bons outils (logiciel SIG, logiciel abonnés) permet un gain de temps considérable.



Merci pour votre attention





graie

Campus LyonTech la Doua
66 bd Niels Bohr – CS 52132
F-69603 Villeurbanne Cedex
Tel : 04 72 43 83 68
e-mail : asso@graie.org - www.graie.org